

## Ecole de musique

---

L'Ecole de Musique est ouverte aux adultes et aux enfants à partir de 5 ans.

On y enseigne le solfège, la flûte traversière, la clarinette, le saxophone, la trompette, le trombone, le tuba, la percussion, le piano et la guitare.

Ces formations sont organisées par l'Union Musicale de Dohem en partenariat avec les communes de Dohem et Théroouanne.

L'école compte cette année 53 élèves ainsi que sept professeurs :

- Laëtitia DOURDIN pour la flûte traversière, le piano et le solfège
- Cathy DEROLLEZ pour la clarinette
- Nicolas ANSEL pour la trompette
- William BRUNET pour la percussion
- Xavier FRANCOIS pour la guitare
- Arnauld METEYER pour le trombone
- William DELOBEL pour le tuba

Après 4 à 5 années d'étude, ces élèves rejoindront l'orchestre junior avant d'intégrer, l'année suivante, l'orchestre d'harmonie et ainsi participer à la préparation des concerts qui seront donnés durant l'année dans les communes environnantes.

L'année 2020 a été très particulière et nous avons dû interrompre le fonctionnement de l'école à la mi-mars. Nous avons repris en septembre avec toutes les contraintes exigées par la situation sanitaire et de nouveau, les cours ont été interrompus début novembre.

Nous espérons que l'année 2021 verra le dénouement de cette situation très pénalisante pour notre Association et que nous pourrions reprendre rapidement la totalité des activités.

Pendant ces périodes difficiles, les musiciens, les professeurs et les élèves sont restés en contact à l'aide de vidéos que l'on peut trouver sur Facebook (union musicale de dohem).

La Présidente Michèle Millamon, les musiciens, les élèves et professeurs de l'école de musique, vous adressent leurs meilleurs vœux musicaux pour l'année nouvelle et seront toujours heureux de vous accueillir dans leurs rangs.

